

bulletin



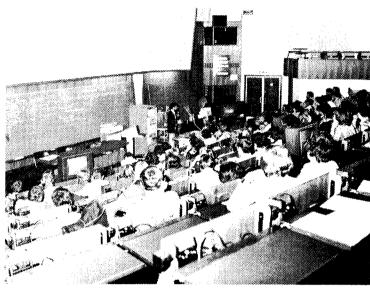




WEEK MONDAY 4 AUGUST 1980

 $N^{\circ} 32/80$

SEMAINE DU LUNDI 4 AOÛT 1980



'Student demonstration' in CERN Auditorium. (CERN Photo 556.07.80)

Démonstration aux étudiants d'été dans l'Amphithéâtre. (Photo CERN 556,07,80)

Getting younger?

CERN staff queuing for their morning coffee will have remarked the presence of some 120 summer students who look even younger than last year's. Everything being relative, the truth is that the staff has aged by one year in the meantime. All Member States are represented among the students selected from over 450 applicants, who come from institutes as far apart as Trondheim in Norway and Athens in Greece. Staying here between two and three months, the summer students spend most of their time in the group to which they were assigned (over two thirds in EP Division), and participate in its daily work. Moreover, visits to the accelerators and experimental areas are arranged for them, and a programme of lectures organized to give them a comprehensive picture of the physics done at CERN and of related subjects. The lectures are open to all, and form a useful introduction to CERN for new arrivals, visitors, to say nothing of engineers, programmers, technicians, and possibly even physicists! One of the highlights of the programme was a series of lectures on electronic detectors and nuclear instrumentation which closed with a demonstration in the Main Auditorium of all equipment involved in a real-life experiment. Let us hope that the enthusiasm of the lecturers kindles sufficient interest so that we shall see back at CERN several of this year's summer students once they have finished their studies, as the users of our future antiproton and electron-positron facilities. Please be tolerant (even if the coffee queue is long), help the students integrate in your Division and remember that they will be spreading the word about CERN among their friends and colleagues afterwards.

Plus jeunes que l'an dernier?

Les Cernois qui font peut-être la queue à la cafétéria à l'heure du café auront sans doute remarqué la présence de quelques-uns des 120 étudiants d'été, plus jeunes encore, semble-t-il, que ceux de l'année dernière - à moins que ce soit le personnel lui-même qui, entre-temps, ait vieilli d'un an! Tous les Etats membres sont actuellement représentés parmi ces étudiants, choisis sur plus de 450 candidats et provenant d'instituts aussi éloignés que ceux de Trondheim (Norvège) ou d'Athènes. C'est pour une période de deux à trois mois que les étudiants d'été passent la majeure partie de leur temps dans le groupe auquel ils ont été affectés (plus des deux tiers à la Division EP). Des visites aux accélérateurs et aux zones d'expériences sont en outre organisées en dehors d'un programme de conférences destiné à leur donner une idée de la recherche effectuée au CERN. Ces conférences sont ouvertes à tous; elles constituent une utile introduction au CERN pour les nouveaux arrivés, les visiteurs, sans parler des ingénieurs, des programmeurs, des techniciens voire même des physiciens! Une autre série de conférences sur les détecteurs électroniques et les appareillages utilisés dans les expériences nucléaires s'est terminée, dans l'amphithéâtre, avec une démonstration de l'instrumentation d'une expérience. Souhaitons que l'enthousiasme des conférenciers aura suscité un intérêt suffisamment grand chez les étudiants d'été de cette année et que nous puissions revoir un jour, auprès de nos futures installations antiprotons et électrons-positons, plusieurs d'entre eux. une fois leurs études terminées. Et puis, soyez tolérants, même si la file d'attente est longue pour le café, et aidez ces étudiants à s'intégrer parmi nous en vous rappelant qu'ensuite ils reparleront du CERN...

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIALNEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

PERMIS DE RESIDENCE ET DE TRAVAIL DANS LES ETATS HOTES

Article 2 - Emploi en Suisse: membres non-suisses de la famille résidant en Suisse ou en France

Généralités

- Dans une lettre en date du 17 juin 1971, adressée au CERN, la Mission permanente de la Suisse près les Organisations internationales a confirmé que les conjoints et les enfants des membres du personnel, désireux de prendre un emploi, ne sont pas soumis aux limitations imposées à chaque Canton par le Département fédéral de Justice et Police, à la condition qu'ils résident sous le même toit que le membre du personnel.
- Selon un accord en date du 16 novembre 1972 entre la Sous-Préfecture de Gex, le Contrôle de l'Habitant à Genève et le CERN, le conjoint et les enfants d'un membre du personnel employé à plein temps par l'Organisation, résidant en France sous le même toit que celui-ci, peuvent exercer une activité professionnelle dans le Canton de Genève. Par définition, cet accord s'applique au conjoint et aux enfants titulaires d'une carte de légitimation française délivrée par le Ministère français des Affaires étrangères. Aucune limite d'âge n'est imposée pour les enfants de sexe féminin mais, pour les enfants de sexe masculin qui ne sont plus considérés comme à charge selon les règlements du CERN, l'âge maximum est fixé à 21 ans. (Des renseignements plus détaillés sur les permis de résidence en France seront donnés dans un prochain article).
- Cet accord n'est pas expressément étendu au Canton de Vaud, mais le CERN a été informé que les mêmes conditions pourraient normalement y être appliquées.
- Les informations données dans le présent article concernent les employeurs qui ne bénéficient pas des dispositions des accords fédéraux en matière de permis de travail. D'autres Organisations internationales peuvent, comme le CERN, recruter du personnel sans être soumises aux formalités normalement exigées.

2. Demandes de permis

- Dans tous les cas, il appartient au futur employeur de remplir la demande et de l'adresser à l'autorité cantonale compétente (le Contrôle de l'Habitant dans le Canton de Genève et la Police cantonale des Etrangers dans le Canton de Vaud).
- En ce qui concerne Genève, le Contrôle de l'Habitant est tenu de consulter une Commission tripartite constituée pour le secteur professionnel approprié (secteur général, secteur médical, éducation) et composée de représentants des autorités cantonales ainsi que des associations de salariés et d'employeurs. Dans le Canton de Vaud, l'Office cantonal du Travail doit être consulté.
- Dans la décision d'autoriser ou non le demandeur à exercer un emploi, il est tenu compte de l'existence d'autres candidats de nationalité suisse ou titulaires d'un permis "C" (les autorisations d'établissement décrites dans l'Article 1) et du marché de l'emploi dans le secteur concerné. Les formalités ci-dessus exigent normalement entre six et huit semaines.
- Le futur employeur peut recourir auprès du Conseil d'Etat contre une décision de refuser un permis.

3. Type de permis et statut correspondant

- Le permis accordé (appelé communément permis "B") doit être renouvelé chaque année.
- Selon la réglementation actuelle, le permis n'est valable initialement que pour l'emploi pour lequel il a été accordé. Après une période d'un an, son titulaire peut obtenir de l'autorité cantonale l'autorisation d'exercer un autre emploi mais il doit cependant présenter sa demande aux guichets du Contrôle de l'Habitant.

- Pour les emplois à temps partiel ou de vacances, les activités non salariées, etc.. le permis peut prendre la forme d'une attestation fixant des conditions spéciales.
- Pour les enfants, les années de résidence avec un permis "B" comptent comme années de résidence pour l'obtention d'un permis "C" (décrit dans l'Article I). Ce n'est pas le cas pour le conjoint. En effet, un permis "B", obtenu par ce dernier au titre des accords décrits dans le paragraphe l, ne sera pas converti en permis "C" après une période de cinq à dix ans, comme cela se produit normalement. Un prochain article traitera des situations particulières survenant par exemple à la suite d'un divorce ou du décès du membre du personnel.
- En règle générale, les autorités cantonales suisses accordent au conjoint et aux enfants résidant en France, une carte analogue à celle accordée aux frontaliers. Cette carte est accordée pour des raisons de commodité administrative et ne signifie pas que son titulaire bénéficie des dispositions des accords frontaliers franco-suisses. Le statut attaché à une telle carte est identique à celui des personnes résidant en Suisse.

4. Apprentis

- Les enfants résidant en Suisse ou dans la zone frontalière française (étendue, dans ce cas, à Thonon, Evian, Annecy et Bellegarde) peuvent entrer en apprentissage, sous réserve de l'accomplissement des formalités décrites plus haut et de l'accord de l'Office d'Orientation et de Formation professionnelle.
- Lorsqu'ils ont terminé leur apprentissage, ils peuvent obtenir un emploi sans être soumis à d'autres restrictions (pour les enfants résidant en France, l'accord des autorités françaises est nécessaire).

5. Travail à temps partiel - Etudiants

- Les étudiants inscrits dans une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur peuvent être autorisés à travailler à temps partiel, avec un maximum de vingt heures par semaine, si l'institution concernée certifie que ce travail n'est pas incompatible avec leurs études.
- Il est également possible d'obtenir un permis pour un emploi de vacances à plein temps.

6. Travail à temps partiel - Conjoint

 Le conjoint désireux de travailler à temps partiel à raison de six heures par semaine au maximum peut obtenir du Contrôle de l'Habitant, sans aucune formalité ou condition, une autorisation de travail (au lieu d'un permis).

7. Professions soumises à restrictions

 Dans certaines professions, des restrictions particulières existent à l'égard des personnes qui n'ont pas la nationalité suisse et/ou qui ne possèdent pas certaines qualifications.
 C'est le cas notamment en médecine, dans l'enseignement public, dans les professions juridiques ou dans la fonction publique.
 Il existe cependant des exemples de dérogations.

8. Activités non salariées

- Sur demande adressée au Contrôle de l'Habitant, des autorisations peuvent être accordées pour l'exercice de certaines activités non salariées, à domicile (couture, cours de langue privés, etc.).
- Le CERN n'a pas d'informations sur les possibilités d'exercer une activité commerciale, ni sur les formalités à accomplir dans ce cas.

9. Impôt sur le revenu

- Lorsque l'épouse perçoit un revenu imposable, c'est le mari qui est considéré comme contribuable du point de vue de l'impôt suisse sur le revenu. Si le membre du personnel du CERN est le mari, celui-ci n'est pas tenu de déclarer le revenu qu'il perçoit du CERN et celui de l'épouse est imposé comme dans le cas d'un célibataire. Pour des renseignements concernant l'impôt sur le revenu en France, s'adresser à J.-F. Barthélemy, Division du Personnel.

10. Sécurité sociale

- Suite à la parution de la version anglaise de ce chapitre, il a été décidé de consacrer un article spécial à ce sujet dans un futur Bulletin.

11. Remarques finales

- Dans la recherche d'un emploi, la possibilité de prouver à l'employeur que le permis demandé n'entrera pas dans le contingent imposé pour les travailleurs étrangers, constitue un avantage important. Pour cette raison, il est toujours possible de postuler, même lorsque la nationalité suisse ou le permis "C" sont exigés dans l'offre d'emploi.
- La Section des Affaires sociales fournira des attestations appropriées à l'intention des futurs employeurs, pour le cas où ces derniers ne connaîtraient pas les particularités du statut des membres de la famille d'un fonctionnaire du CERN.
- Lorsque les autorités ont opposé un refus à une demande d'emploi, on ne doit pas considérer pour autant que toutes les possibilités ont été épuisées. Une demande ultérieure pour un emploi différent peut avoir des chances de succès. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques, il est prouvé qu'un bon nombre de conjoints et d'enfants ont réussi à trouver un emploi dans la région de Genève.

Section des Affaires sociales Tél. 4201

N.B.: Rectificatif - Article I - Résidence en Suisse - Enfants non-suisses du personnel

Paragraphe 3. 3(i)(b) lle ligne:

Lire "études post-secondaires" au lieu d'"études post-universitaires".

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE DES RECOURS

La Commission Paritaire Consultative des Recours s'est réunie pour examiner l'appel introduit par Monsieur R. FAWER / FI contre une décision de l'Administration relative à sa réaffectation.

La Commission a terminé ses travaux et a soumis ses recommandations au Directeur général. Conformément à l'Article R VI 1.10 du Règlement du Personnel, ces recommandations et les décisions définitives du Directeur général sont à porter à la connaissance du personnel. Pour ce faire, ces documents seront affichés aux tableaux du Bâtiment de l'Administration du 31 juillet au 20 août 1980 inclus.

J.-F. Barthélemy / Tél. 2855

JOINT ADVISORY APPEALS BOARD

A meeting of the Joint Advisory Appeals Board has been held to examine the appeal lodged by Mr. R. FAWER / FI against a decision by the Management concerning his reassignment.

The Board has completed its study and submitted its recommendations to the Director-General. Article R VI 1.10 of the Staff Regulations specifies that these recommendations and the final decisions of the Director-General must be brought to the notice of the personnel. The relevant documents will therefore be posted on the notice boards of the Administration Building from 31 July to 20 August 1980 inclusive.

J.-F. Barthélemy / Tel. 2855

TRAINING AND **EDUCATION ENSEIGNEMENT**

SUMMER STUDENT LECTURES

<u>Date</u>	Time	<u>Title</u>
This	week :	
4.8	8.30	~
	10.00	D. Treille - "Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and weak probes" (1)
	11.15	C.N. Yang - "The influence of Einstein on contemporary physics"
5.8	8.30	G. Stevenson - "Radiation protection in accelerator environments"
	10.00	D. Treille - "Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and weak probes" (2)
	11.15	-
6.8	8.30	H. Grote - "Data handling for electronic experiments" (1)
	10.00	D. Treille - "Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and weak probes" (3)
	11.15	-
7.8	8.30	H. Grote - "Data handling for electronic experiments" (2)
	10.00	D. Treille - "Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and weak probes" (4)
	11.15	C. Baltay - "Neutrino physics in a bubble chamber"
8.8	8.30	K.H. Mess - "A large neutrino experiment : why and how"
	10.00	D. Treille - "Unification of weak and electromagnetic interactions" (5)
	11.15	D. Treille - "Proton lifetime" (6)

Next week :

11.8 -	8.30	T. Bloch - "Trends in supercomputer architecture" (1)
	10.00	E. Michaelis - "Introduction to particle accelerators" (1)
	11.15	A. de Rujula - "Quarks, leptons and gauge bosons" (1)

12.8 -	8.30	T. Bloch - "Trends in super- computer architecture" (2)
	10.00	E. Michaelis - "Introduction to particle accelerators" (2)
	11.15	A. de Rujula - "Quarks, leptons and gauge bosons" (2)
13.8 -	8.30	L. Tauscher - "Baryonium" (1)
	10.00	E. Michaelis - "Introduction to particle accelerators" (3)
	11.15	A. de Rujula - "Quarks, leptons and gauge bosons" (3)
14.8 -	8.30	L. Tauscher - "Baryonium" (2)
	10.00	E. Michaelis - "Introduction to particle accelerators" (4)
	11.15	
	lecture: Auditori	s are given in English and held .m.
		E-11 I A C

Fellows and Associates Service / Tel. 4471

INFORMATIONS **GENERALES** GENERAL INFORMATION

AVIS DE TRAVAUX SB/ES

Dès le 4 août, des travaux de Génie Civil seront entrepris pour le changement d'une conduite d'eau surchauffée alimentant le restaurant No.2 (Rte Rutherford - Rte Bohr).

Des rétrécissements de chaussées et d'accès aux parkings des bâtiments 504 et 513 seront effectués.

Nous vous remercions de votre compréhension.

A. Brun / B. Bianchi

A TOUT LE PERSONNEL TRAVAILLANT SUR LE SITE DE PREVESSIN : REMPLACEMENT DES FEUX TRICOLORES A L'ENTREE DU SPS

Des travaux ont débuté le 23.07.80 pour procéder au remplacement des feux tricolores au carrefour du CD35 avec l'entrée du SPS.

Des rétrécissements de chaussée seront nécessaires pour permettre la mise en place des nouvelles boucles d'alimentation, et pendant cette période la circulation sera fortement perturbée.

Nous vous demandons de redoubler de prudence et vous remercions d'avance de votre collaboration.

H. Horisberger

ENFANTS AU CERN - RAPPEL

Les enfants ne peuvent entrer au CERN que s'ils sont accompagnés d'adultes qui, eux-mêmes, y sont autorisés et qui doivent les surveiller à tout instant.

Ces enfants peuvent accéder aux locaux ouverts au public, aux restaurants et exceptionnellement aux bureaux. Par contre, il est strictement interdit de les faire entrer dans tout autre local, en particulier dans les ateliers, les laboratoires et les halls d'expériences, sauf pour des visites organisées officiellement.

Division HS

CHILDREN AT CERN - REMINDER

Children must not enter CERN unless they are accompanied by an adult, authorized to be at CERN, who supervises them at all times.

Children may be taken into the public areas, the restaurants and, exceptionally, offices. They are not, however, allowed into any other parts, in particular workshops, laboratories and experimental halls except in the course of officially organized visits.

HS Division

SEMINARS SEMINAIRES

MONDAY 4 AUGUST

ISR SEMINAR

at 14.30 hrs - ISR Auditorium (Top floor of Building 30)

"The TPC Magnet and its associated cryogenics"

by M.A. Green / Karlsruhe and LBL

TUESDAY 5 AUGUST

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium (*)

"Elastic and quasi-elastic proton scattering around 100 GeV"

by C.A. Heusch / Univ. of California, Santa Cruz and RWTH, Aachen

Abstract: In the Fermilab Tagged Photon Laboratory, the Santa Cruz group performed a measurement of elastic and inelastic photon scattering. The experiment will be described. The physics programme will be outlined. First results on the elastic and quasi-elastic channels will be communicated and discussed.

(*) Note: Those attending this seminar are cordially invited to the Salle des Pas Perdus (just outside the Council Chamber) at 16.00 hrs to meet the speaker and for informal discussions. Tea and coffee will be provided.

WEDNESDAY 6 AUGUST

PS SEMINAR

at 11.00 hrs - PS Auditorium (Bldg.6)

"Charge exchange injection in the Fermilab Booster"

by C. Hojvat / Fermilab

Abstract: The details of the Fermilab Booster H charge exchange injection system will be discussed. Future plans for H injection in the AGS Beijing (Peking) Booster will be briefly presented.

FRIDAY 8 AUGUST

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium (*)

"The present status of PEP, and what's new with the tau-lepton"

by M. Perl / Stanford Linear Accelerator Center

(*) Note: Those attending this seminar are cordially invited to the Salle des Pas Perdus (just outside the Council Chamber) at 16.00 hrs to meet the speaker and for informal discussions. Tea and coffee will be provided.

VACANT POSTS LIST ON 28th JULY 1980

Post No.	Vacancy No.	<u>Title</u>	Grade	
EP-DI-058 *	80-10	Physicist	9	
DD-ES-NP-104 *	80-75	Technician (Electronics)	6	B+
DD-ES-DD-220 *	80-74	Technician (Electronics)	6	В+
PS-DI-013	80-68	Clerk	4/5	
PS-DI-SE-053	80-79	Secretary (Half-time)	5/6	
PS-CO-AP-126 *	80-18	Engineer (Programming)	8	
SPS-SFL-135	80-72	Operator (Cooling - Air Conditioning)	5/6	
SPS-EBP-IN-261	80-71	Technician (Mechanical)	6	
SPS-EPO-WA-308 *	80-76	Technician (Experimental Areas Operation)	6	
DG-RE-TM-040 *	80-65	Translator	8	
				
PE-PM-SO-26 *	80-29	Social Worker	7/8	
SB-AC-ME-086 *	80-78	Mechanic	4	
SB-EE-EL-EM-116 *	80-64	Technician (Electronics)	5	
SB-EE-EL-HT-156 *	80-50	Technician (Electrical)	5	
SB-EE-GE-PH-369 *	8062	Technician (Power Supplies)	5	
SB-AC-ME-385 *	80-77	Mechanic	4	
SB-AC-CI-451 *	80-73	Photo-Engraver	4	В÷
FI-SAP-MA-140 *	80-52	Technician	6	
HS-RP-PM-50	80-67	Clerk (Part-time)	3/4	
HS-DI-SC-125 *	80-34	Safety Engineer	8	В+
		- Assistant Head of Emergency & Site Security	Services -	

Note: B+ = Future Board

Applications for these vacancies are invited from staff members and supernumeraries only, except where a post is marked with an asterisk indicating that external recruitment has been authorized.

For staff members who wish to apply for an internal job, but who hesitate because they do not have the qualifications required, adequate training could be envisaged. They are therefore encouraged to make their interest known.

Vacancies of other Organizations and Institutes are display on the notice-boards in the Administration Building and outside the Reception Office, Personnel Division.

Plats du jour des restaurants

Semaine du 4 août au 8 août 1980

<i>No. 1</i>		
Bâtiment Administratif Administration Building Meyrin (CH)	No. 2 Bâtiment 504 Building 504 Meyrin (CH)	No.3 Bâtiment 866 Building 866 Prévessin (F)
I 4,50Fr.s.II 5,10 Fr.s.	<i>I</i> 4,80Fr.s. <i>II</i> 5,50Fr.s.	FF. 11,30
I Cannellonis Sauce Tomate et Jambon II Hamburger Calypso Pommes Mousseline Epinards	I Schubling Garni II Roosbeef Maison Pommes Frites Légumes	Godiveaux Pommes Nouvelles Haricots Verts
I Chipolatas et Rizotto II Filet de Merlan Tartare Pommes Frites Tomate	I Spaghetti Bolognaise II Poulet à la Broche Pommes Mousseline Légumes	Tendron de Veau Riz Légumes Saison
I Spaghetti Niçoise II Boeuf Sauce Piquante Pommes Nature Haricots Verts	I Feuilleté aux Champignons II Epaule de Porc au Romarin Nouillettes au Beurre Légumes	Filets Poisson à la Provençale Pommes Nature Epinards
I Oeufs au Plat à l'Algérienne II Steack Poêlé Bercy Pommes Mousseline Salade Verte	I Omelette aux Fines Herbes II Ferrats à la Crème Riz Pilaf Légumes	Escalope de Volaille Spaghetti Légumes Saison
I Schubling de Zürich Grillé Pommes Parmentier II La Marée du Jour Garnie	I Emincé de Foi Bordelaise II Quiche Lorraine Garnie	Steack Pommes Frites Petits Pois
	Administration Building Meyrin (CH) I 4,50Fr.s.II 5,10 Fr.s. I Cannellonis Sauce Tomate et Jambon II Hamburger Calypso Pommes Mousseline Epinards I Chipolatas et Rizotto II Filet de Merlan Tartare Pommes Frites Tomate I Spaghetti Niçoise II Boeuf Sauce Piquante Pommes Nature Haricots Verts I Oeufs au Plat à l'Algérienne II Steack Poêlé Bercy Pommes Mousseline Salade Verte I Schubling de Zürich Grillé Pommes Parmentier II La Marée du Jour	Administration Building Meyrin (CH) I 4,50Fr.s.II 5,10 Fr.s. I Cannellonis Sauce Tomate et Jambon II Hamburger Calypso Pommes Mousseline Epinards I Chipolatas et Rizotto I Chipolatas et Rizotto I Spaghetti Bolognaise II Filet de Merlan Tartare Pommes Frites Tomate I Spaghetti Niçoise II Feuilleté aux Champignons II Epaule de Porc au Romarin Noullettes au Beurre Légumes I Oeufs au Plat à l'Algérienne II Omelette aux Fines Herbes II Steack Poêlé Bercy Pommes Mousseline Salade Verte I Schubling de Zürich Grillé Pommes Parmentier II Emincé de Foit Bordelaise I Emincé de Foit Bordelaise I Quiche Lorraine Garnie

Heures d'ouverture

Restaurant No.1 Lundi au Vendredi:

06h à 02h30 Samedi et Dimanche:

1. Cafétaria : 08h à 20h 08h00 à 14h00 2. Restaurant : 11h30 à 14h

18h00 à 19h30

Restaurant No.2 Lundi au Vendredi: 06h à 20h30 Samedi :

Restaurant No.3 Lundi au Vendredi: 07h00 à 20h00

BULLETIN

ASSOCIATION DU PERSONNEL



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

CLUBS

CRICKET CLUB

After a break in July due mainly to the holiday period, the cricket season is about to get under way again. Fixtures for the next few weeks are as follows:

August 3 v. Geneva C.C. at CERN

August 10 v. Geneva Asian XI at CERN

August 16 v. Bern C.C. at Bern

Net practice is held every Thursday at 17.30 at the SPS pitch.

New players / spectators are welcome - further information from C. Carter / PS (3818) or W. Blair / PE (4473).

MODEL CLUB

There will be a meeting of the Model Club on Monday 4 August at 17.00 in the Club Room of Restaurant No.2.

CLUB DE PETANQUE

SAMEDI 2 AOUT 1980 à 14H00 (heure suisse) Concours Doublettes Formées - 3 parties

BUFFET - BUVETTE

VELO CLUB

Sorties du samedi 2 août 1980

- Section masculine: Rendez-vous Piscine de Ferney-Voltaire à 7h00 (heure suisse).

 Parcours de 97 kms (via Nyon, Morges, Aubonne, Trelex, Divonne).
 - 2 groupes seront formés sur place en fonction des participants.
- Section féminine: Rendez-vous à 13h00 (heure suisse) à la Piscine de Ferney-Voltaire ou à 13h20 sur la Place de St. Genis (total 57kms, ou 39 Kms pour celles et ceux qui feront le parcours raccourci avec départ et arrivée à St. Genis).

Une surprise vous attendra à St. Genis.....

Un mot pour finir sur le pique-nique de dimanche dernier, dans le Jura, qui a été une réussite totale, grâce aux quelques quarante membres présents, que nous remercions tous, à la fois pour leur forme et leur bonne humeur, et plus particulièrement aux propriétaires de la maison et du terrain, ayant grandement permis ce succès.

Le Comité

COOPERATIVES

POUR INFORMATION

S A F I (Palais des Nations)

AOUT 1980 - SAFI RESTERA OUVERT SANS INTERRUPTION
TOUT L'ETE de 12h30 à 18h30 (heure suisse)

L'assortiment des marchandises sera identique à celui des autres mois de l'année.

POUR INFORMATION

GYM-TO-JAZZ CLUB

QUINZIEME SAISON_1980/1981 - DEBUTE LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 1980

Le Club est ouvert aux membres du personnel de toutes les organisations internationales et les délégations permanentes, ainsi qu'aux membres de leur famille. Il n'y a pas d'âge limite, mais les enfants doivent avoir plus de 16 ans.

LOCAL : Collège Rousseau, Chemin du Bouchet.

PROFESSEUR : Raoul Lanvin, chorégraphie de danse de jazz moderne, aidé de ses assistants.

COTISATIONS, PAYABLES D'AVANCE : pour 1 (2) heure(s) par semaine :

```
lère période : Fr. 65.- (Fr. 100.-) (15 sept. - 11 déc.)
2ème période : Fr. 70.- (Fr. 100.-) (5 janv. - 9 avril)
3ème période : Fr. 40.- (Fr. 60.-) (27 avril - 18 juin)
```

Nous offrons à nos membres, tant aux messieurs qu'aux dames, une formule agréable de maintien physique. Beaucoup l'utilisent comme préaparation aux sports d'hiver. C'est un mélange de danse, de gymnastique et de rythmique, soit un moyen original de se maintenir en forme, à la portée de tous.

Les personnes désireuses de s'inscrire au Club sont priées de remplir le formulaire ci-dessous et de le RETOURNER AVANT LE 31 AOUT à : "Gym-to-jazz Club", c/o Mme R. Ducommun, 78, rue de Montchoisy -

Elles recevront un accusé de réception accompagné d'un bulletin de versement.



GYM-TO-JAZZ CLUB

Je désire participer aux cours mentionnés dans votre circulaire.

NOM/Prénom : (Majuscules, SVP) M./Mme/M11e

Adresse privéeTél. privé

IMPORTANT : Prière de souligner le jour et l'heure qui conviennent :

Lundi / Mercredi : 18.00-19.00 / 19.00-20.00 (débutants)

Jeudi : 18.00-19.00 (autres)

CALENDRIER HEBD	HEBDOMADAIRE	AIRE	1980		WEEKLY CALENDAR
LUNDI 4.8 MONDAY 4.8	MARDI 5.8 TUESDAY 5.8		MERCREDI 6.8 WEDNESDAY 6.8	JEUDI THURSDAY 7.8	VENDREDI 8.8 FRIDAY
	830 SUMMER STUDENT Radiation prote environments - by G. Stevenson	SUMMER STUDENT LECTURE Radiation protection in accelerator environments - by G. Stevenson	SOMER STUDENT LECTURE Data handling for electronic experiments - by H. Grote (1)	830 SUPPLER STUDENT LECTURE Data handling for electronic experiments - by H. Grote (2)	830 SUNGER STUDENT LECTURE A large neutrino experiment: why and how - by K.H. Mess
SUMMER STUDENT LECTURE Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and weak probes - by D. Treille (1)	1000 SUMMER ST Explorati ture with weak prob by D. Tre	SUMMER STUDENT LECTURE Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and weak probes - by D. Treille (2)	1000 SUMMER STUDENT LECTURE (A) Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and weak probes - by D. Treille (3)	SUMMER STUDENT LECTURE Exploration of the nucleon structure with electromagnetic and ture with electromagnetic and by D. Treille (4)	1000 SUPPER STUDENT LECTURE Unification of week and electromagnetic interactions - by D. Treille (5)
The SUMMER STUDENT LECTURE The influence of Einstein on contemporary physics - by C.N. Yang			1100 PS SEMINAR Charge exchange injection in the Fermilab Booster - by C. Hojvat / Fermilab PS Auditorium (Bldg.6)	SUMMER STUDENT LECTURE Neutrino physics in a bubble chamber - by C. Baltay	1115 SUMMER STUDENT LECTURE Proton lifetime - by D. Treille (6)
1430 ISR SEMINAR The TPC magnet and its associated cryogenics - by M.A. Green / Karlsruhe and LBL	1630 CERN PART Elastic a scatterin by C.A. H	CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR Elastic and quasi-elastic proton scattering around 100 GeV - by C.A. Heusch / Univ. of California, Santa Cruz and RWIH, Aachen			(A) The present status of PPP, and what's new with the tau-lepton by M. Perl / Stanford Linear Accelerator Center
11.8		12.8	13.8	14.8	15.8
		ECTURE Computer ECTURE particle (2)	SUMMER STUDENT LECTURE Baryonium - by L. Tauscher (1) SUMMER STUDENT LECTURE Introduction to particle accelerators - by E. Michaelis (3)	830 SUMMER STUDENT LECTURE Baryonium - by L. Tauscher (2) 1000 SUMMER STUDENT LECTURE Introduction to particle accelerators - by E. Michaelis (4)	
1115 SUMMER STUDENT LECTURE Quarks, leptons and gauge bosons - by A. de Rujula (1)	1115 SUMMER STUDENT Quarks, leptons by A. de Rujula	LECTIRE and gauge bosons - (2)	SUPPER STUDENT LECTURE Quarks, leptons and gauge bosons - by A. de Rujula (3)		
Amphithéatre/Páil. 500 Auditorium/Bidg. 500 Salle du Conseil/Páil. 503 Council Chamber/Bidg. 503	Salle Théorie/bát. Theory lecture room/bldg. Amphithéátre des ISR/bát ISR Auditorium/bldg. 30-	4 .30-7°ei. 7th Ո.	Salle de conférence Room ADM bidg. (60) Salle de conférence du sixième ét. bát. ADM SPS Auditorium Prévessin/Bloc 1 - 1st fl. Amphithéâtre SPS - Prévessin/Bloc 1 - 1s ét.	DD Auditorium bidg. 31-3rd fl. Amphithéaire DD bát. 31-3° ét. lieu selon indication place as indicated	Deadline for insertions: Tuesday 12.00 hours Staff Association (Wilson Hut) - Tel. 2819 Publications Group (DD) - Tel. 4106-3586-2755 Derniter délai pour insertions: mardi 12.h 00 Association du Personnet (Bar. Wilson) - Tél. 2819 Groupe des Publications (DD) - Tél. 4106-3586-2755